



**Macron organise le tri social des jeunes  
et prépare en même temps le pays à la guerre  
Unité pour, par la grève, imposer le retrait de l'arrêté du 17 mars  
sur les groupes de niveau !**

Le ministère a osé publier le 17 mars son arrêté organisant le tri social des collégiens, dès la 6<sup>e</sup>, en « *prenant à part* » - pour reprendre les termes de la ministre Belloubet - les élèves en difficulté en mathématiques et en français.

Il s'agit, de fait, d'enfermer dès 11 ans ces jeunes dans une logique d'échec scolaire jusqu'à leurs 16 ans, de leur interdire - pour ceux qui n'auront pas le brevet des collèges - l'accès direct en seconde générale et technique ou en seconde professionnelle, et de les parquer dans les classes de « prépa lycée ». Il s'agit de promettre ces jeunes à l'exploitation la plus directe, sans diplôme.

Ces mesures sont en lien avec la politique va-t-en-guerre de Macron et de son gouvernement. La généralisation du SNU (Service national universel) pour les élèves de seconde est ainsi programmée en 2026, juste après la mise en place généralisée des classes de prépa lycée en 2025-2026. Il s'agit donc, aussi, avec ces mesures du « choc des savoirs » de créer un vivier de recrutement pour l'armée.

**Macron promet à la jeunesse exploitation et guerre : impossible de le laisser faire !**

Bloquer la mise en place des groupes de niveau, imposer l'abrogation des décrets et des arrêtés du 17 mars sur l'ensemble du « choc des savoirs » est une question de civilisation !

Macron distribue des milliards pour la guerre et les marchands de canons, et refuse de créer les postes nécessaires pour assurer tous les remplacements des enseignants absents, refuse d'augmenter les salaires, refuse de répondre aux revendications des enseignants, s'attaque à tous nos droits collectifs, aux hôpitaux, à l'assurance chômage, à la Sécurité sociale, aux services publics, à l'école, etc. Impossible de le laisser aller dans cette voie de barbarie !

La responsabilité des directions des organisations syndicales de l'enseignement est engagée. Depuis plusieurs semaines, les enseignants se mobilisent, avec le soutien des parents, pour imposer le retrait de ce « choc des savoirs ». En Seine-Saint-Denis, la grève a été massive dès le 26 février sur cette revendication et pour arracher un plan d'urgence. Aujourd'hui 2 avril, la grève est massive.

Que se passera-t-il demain si le gouvernement s'obstine dans ses projets de ségrégation sociale ?

Chacun sait que ce n'est pas collège par collège, enseignant par enseignant que nous pourrions refuser localement ou individuellement de mettre en place le « choc des savoirs ».

C'est la question de la grève jusqu'à l'abrogation des textes publiés le 17 mars, de la grève générale dans toutes les écoles, collèges et lycées appelée dans l'unité de toutes les organisations syndicales qui est posée.

**Non à la politique va-t-en-guerre de Macron !**

**Réquisition des milliards détournés pour financer les guerres, affectations de ces sommes en particulier pour donner à l'école les moyens de fonctionner, pour augmenter les salaires !**

**Abrogation immédiate de l'arrêté du 17 mars organisant le tri social dans les collèges !**

Prenez contact avec le Parti des Travailleurs

Je souhaite prendre contact avec le Parti des travailleurs.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Courriel et/ou téléphone : .....

À retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs, BP 27, 93101 Montreuil Cedex.